

Master Musicologie

Composition et interprétation musicale

Présentation

Le Master mention « Musicologie » proposée par le Département de Musique de la faculté des Arts de l'Université de Strasbourg se décline sous la forme d'une triple spécialisation : le parcours *Études et recherche en musique*, le parcours *Écoute critique et production en musiques actuelles* et le parcours *Composition et interprétation musicale* (ce dernier en partenariat avec l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg qui fait partie de la Haute École des Arts du Rhin - HEAR).

Une part importante des cours est mutualisée : tous les cours du parcours *Composition et interprétation musicale* assurés à l'université, ainsi que l'UE1, l'UE2, l'UE3 et l'UE5 du parcours *Écoute critique et production en musiques actuelles* sont mutualisés avec le parcours *Études et recherche en musique*. Seule l'UE4 et quelques cours des UE2 et UE3 sont propres au parcours *Écoute critique et production en musiques actuelles*.

À travers l'acquisition de connaissances spécialisées, ces parcours proposent une formation intellectuelle et technique qui permet d'acquérir les compétences spécifiques dans le domaine de la musique mais aussi transversales (capacité de synthèse et d'analyse, capacité à se présenter en public, autonomie, travail en équipe, écoute, outils de communication) nécessaires pour affronter le monde du travail dans un large spectre de spécialités et de débouchés liés à la musique. Elle tire parti d'un environnement culturel particulièrement riche et propice, incluant (notamment) la présence d'un opéra et d'un orchestre national, d'une haute école des arts, de scènes de musiques actuelles et de festivals musicaux de renommée nationale ou internationale, dont certains constituent des partenaires de grande qualité.

Objectifs

Le master professionnel "Composition et Interprétation musicale" (CIM), développé en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg, correspond à une qualification de haut niveau venant récompenser un cursus particulièrement exigeant. L'objectif du master est de former des musiciens ayant non seulement atteint un haut degré de virtuosité dans leur domaine, mais possédant également des connaissances musicales théoriques, historiques, esthétiques et analytiques poussées. Les instrumentistes ou chanteurs doivent montrer qu'ils ont atteint une maturité suffisante dans l'interprétation, et les compositeurs faire preuve d'un style personnel et maîtrisé. Un important travail aussi bien de pratique musicale que de lecture et de réflexion est exigé.

Métiers visés

- Régisseur du son
- Assistant directeur artistique
- Musicien professionnel
- Compositeur
- Ingénieur du son
- animateur spécialiste d'activités culturelles
- Enseignant de musique
- Intervenants actions musicales

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de master.

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

10/03/2026

Composante	• Faculté des arts
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	• RNCP39199 : Master Musicologie
Lieu	Faculté des arts - Le Portique - 14, rue René Descartes, 67000 Strasbourg
Campus	• Campus Esplanade
Lieu(x) à l'étranger	Freiburg-im-Brisgau (Allemagne)
Secteurs d'activité	• Enseignement secondaire • Enregistrement sonore et édition musicale • Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
Code ROME	• Professeur / Professeure de musique • Musicien / Musicienne • Agent / Agente de talent
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

[Consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg

Contacts

Critères de recrutement

Tout étudiant titulaire d'une licence de musique et d'un DNSPM (ou d'un diplôme étranger équivalent) peut poser sa candidature au master CIM. Un bon niveau d'expression et de rédaction en langue française sont indispensables pour suivre ce programme d'études .

Tous les candidats, qu'ils soient ou non étudiants à l'Université de Strasbourg ou à l'Académie supérieure de musique de Strasbourg/HEAR, doivent réussir le concours d'entrée (voir conditions et le calendrier sur le site de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg-HEAR). Une audition et un entretien sont demandés par la commission d'examen des candidatures.

Responsable(s) de parcours

- [Carola Hertel-Geay](#)

Autres contacts

[Scolarité du département musique](#)

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg

Prérequis obligatoires

Tout étudiant titulaire d'une licence de musique et d'un DNSPM (ou d'un diplôme étranger équivalent) peut poser sa candidature au master CIM. Un bon niveau d'expression et de rédaction en langue française sont indispensables pour suivre ce programme d'études (un niveau inférieur au B1 du CECR motive un refus à l'admission, C1 recommandé).

Tous les candidats, qu'ils soient ou non étudiants à l'Université de Strasbourg ou à l'Académie supérieure de musique de Strasbourg/HEAR, doivent réussir le concours d'entrée (voir conditions et le calendrier sur le site de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg-HEAR). Une audition et un entretien sont demandés par la commission d'examen des candidatures.

Programme des enseignements

Composition et interprétation musicale

Master 1 - Musicologie - Composition et interprétation musicale

Semestre 1 - CIM					
		CM	TD	TP	CI
UE1 - Outils - S1	3 ECTS	-	-	-	-
Méthodologie de la recherche et de l'intégrité scientifique-S1		-	18h	-	-
Anglais master semestre impair		-	24h	-	-
UE2 - Disciplines fondamentales - S1	12 ECTS	-	-	-	-
Pratique musicale individuelle - S1		-	36h	-	-
Mémoire : définition du sujet - S1		-	-	-	-
UE3 - Professionnalisation - S1	6 ECTS	-	-	-	-
Didactique générale - S1		-	24h	-	-
Didactique appliquée - S1		-	24h	-	-
UE4 - Séminaire transversal de musicologie - S1	6 ECTS	-	-	-	-
Séminaire Historique 1-S1		12h	6h	-	-
Séminaire analytique 1-S1		12h	6h	-	-
Séminaire d'histoire et théorie de l'interprétation musicale 1-S1		12h	6h	-	-
UE5 - Pratique musicale complémentaire - S1	3 ECTS	-	-	-	-
Pratique musicale collective - S1		-	24h	-	-

Semestre 2 - CIM					
		CM	TD	TP	CI
UE1 - Outils - S2	3 ECTS	-	-	-	-
Anglais master semestre pair		-	24h	-	-
UE2 - Disciplines fondamentales - S2	12 ECTS	-	-	-	-
Pratique musicale individuelle - S2		-	36h	-	-
Mémoire : rédaction du bilan d'étape de recherche - S2		-	-	-	-
UE3 - Professionnalisation - S2	6 ECTS	-	-	-	-
Stage d'observation - S2		-	24h	-	-
Didactique appliquée - S2		-	24h	-	-
UE4 - Séminaire transversal de musicologie - S2	6 ECTS	-	-	-	-
Séminaire Historique 2-S2		12h	6h	-	-
Séminaire analytique 2-S2		12h	6h	-	-
Séminaire d'histoire et théorie de l'interprétation musicale 2-S2		12h	6h	-	-
UE5 - Pratique musicale complémentaire - S2	3 ECTS	-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Pratique musicale collective - S2	-	24h	-	-

Master 2 - Musicologie - Composition et interprétation musicale

Semestre 3 - CIM				
	CM	TD	TP	CI
UE1 - Outils - S3 3 ECTS	-	-	-	-
Histoire et épistémologie de la recherche - S3	18h	-	-	-
Anglais master semestre impair	-	24h	-	-
UE2 - Disciplines fondamentales - S3 12 ECTS	-	-	-	-
Pratique musicale individuelle - S3	-	36h	-	-
Rédaction de mémoire - S3	-	-	-	-
UE3 - Professionnalisation - S3 6 ECTS	-	-	-	-
Stage - S3	-	-	-	-
Direction d'ensemble - S3	-	24h	-	-
UE4 - séminaire de spécialisation disciplinaire - S3 6 ECTS	-	-	-	-
Esthétique de la musique - S3	12h	6h	-	-
Théorie de l'analyse musicale - S3	12h	6h	-	-
Options master	-	-	-	-
UE5 - Pratique musicale complémentaire - S3 3 ECTS	-	-	-	-
Pratique musicale collective - S3	-	24h	-	-

Semestre 4 - CIM				
	CM	TD	TP	CI
UE1 - Pratique musicale - S4 9 ECTS	-	-	-	-
Pratique musicale individuelle - S4	-	36h	-	-
Pratique musicale collective - S4	-	24h	-	-
UE2 - Mémoire et récital - S4 21 ECTS	-	-	-	-
Récital - S4	-	-	-	-
Soutenance de mémoire - S4	-	-	-	-